

# CONSEIL MUNICIPAL

## 27 février 2009

*Tous présents*

*Sauf Marie-Hélène BRIAT pouvoir donné à Louis BOUCHET*

*Sauf Claire CHAZELLE pouvoir donné à Stéphanie GEORGES*

*Sauf Christian GIMBERT pouvoir donné à Thierry GOUBY*

Avant d'aborder l'ordre du jour, Louis BOUCHET évoque les demandes de permis de construire et de permis de travaux et rappelle les délibérations prises à l'occasion du Conseil du 30 janvier dernier.

### 1) Délibérations

- a) Enveloppe cantonale 2009 pour gros outillage : Demande d'aide financière au Conseil Général pour l'achat d'un compresseur, d'une débroussailleuse, d'une bétonnière, d'un panneau central d'affichage. Montant 3610 € HT (soit 4318 € TTC).
- b) Budget 2009 : vote du taux des impôts locaux : Après étude et discussion, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux comme suit :

- |  |
|--|
| - <u>Taxe d'habitation</u> : + 2,5 % soit 5.25         |
| - <u>Taxe foncière (bâti)</u> : + 2,5 % soit 9.43      |
| - <u>Taxe foncière (non bâti)</u> : + 1,0 % soit 37.50 |

### 2) Mise en vente du local du « Bizay »

Le local du Bizay a été nettoyé. Il fait environ 25 m<sup>2</sup>. Il s'agit du domaine privé de la commune et non pas du domaine public car il s'agissait d'un bien sans maître. L'avis des Domaines a été requis pour connaître la valeur marchande de ce bien mais aucune réponse ne nous est encore parvenue. Ensuite, la commune décidera des conditions de vente.

### 3) Information sur le COnttrat Communal d'Aménagement (COCA) le 9 mars 2009 à 10 heures à la mairie

La commune s'est déjà portée candidate auprès du Conseil Général afin de bénéficier de l'aide financière impliquée par ce contrat. L'aménagement du Pavé, la reprise du restaurant scolaire, et éventuellement le terrain de foot, l'étude ZPPAUP, une partie de la voirie, etc... pourraient être concernés par ce COCA.

### 4) Information sur la Zone Artisanale « la Jalousie »

Les 18 000 m<sup>2</sup> en zone Uf, propriété privée, sont en cours de cession. Une promesse de vente a été signée. L'acquéreur a le projet d'implanter deux sociétés : « Action Com » spécialisée dans la conception de sites Internet et l'informatique, qui emploie 4 personnes et prévoit de recruter 2 personnes supplémentaires, et « Aspa » spécialisée dans la vente en ligne de produits dérivés de la randonnée. Une maison d'habitation sera également construite sur ce terrain si les conditions sont remplies.

### 5) Travaux

- a) Assainissement tranche 2, résultats de la Commission Commune d'Appel d'Offres entre le Syndicat de la Bombarde et la Commune de Marcilly le Châtel : 14 enveloppes étaient à ouvrir. Le choix reposait sur trois critères : prix (50%), technique (35%), délai (15%). L'analyse des offres a été faite entre les deux commissions des 10 février et 23 février. La canalisation principale sera réalisée en fonte, et certaines canalisations annexes pourraient être réalisées en PVC par mesure d'économie. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le choix de la Commission Commune d'Appel d'Offres, à savoir l'entreprise SMTP, pour des travaux avec option « fonte ». Montant des travaux 180 954 € HT (216 421 € TTC). Ce montant comprend la part du Syndicat de la Bombarde (de l'ordre de 48 000 €). Les travaux sont prévus sur 12 semaines, à compter de fin avril à juillet 2009. Le Conseil donne pouvoir à Louis BOUCHET pour signer le marché pour la partie communale.

## **6) Ecole : effectif scolaire**

L'effectif scolaire est actuellement à 128 enfants, les six classes de l'école seront donc maintenues. Il importe que les enfants soient présents le jour de la rentrée car un comptage risque d'être réalisé par l'Inspection Académique.

## **7) Intercommunalité**

- a) Une réunion publique sur la charte de territoire se tiendra le 10 mars 2009 à 20h30 à la salle des fêtes de Boën. Venez nombreux !
- b) Une deuxième réunion aura lieu le 23 mars à 20h30 à Marcoux, pour les communes de Marcilly, Marcoux et Trelins, afin de présenter « les enjeux pour demain », suite aux réunions qui ont eu lieu dans chaque commune au sujet du projet de territoire.
- c) Un bureau s'est tenu le 5 février 2009 pour évoquer le dispositif d'accueil de la petite enfance sur le territoire. Le compte-rendu de la réunion a été transmis à chaque conseiller municipal.
- d) Création d'un 4<sup>ème</sup> chemin de l'Astrée sur la commune de Montverdun. Chaque commune ayant un chemin de l'Astrée organisera une manifestation particulière pour la fête de la musique le 21 juin prochain.
- e) L'école de Marcilly participera à une représentation théâtrale programmée par la Communauté de Communes.

## **8) Questions diverses**

- a) Réunion pour le haut débit dans les hameaux de montagne non desservis (Maure à Marcilly) le 2 mars 2009 à 20 heures à Trelins : Il faut qu'au moins 5 personnes souhaitent prendre un abonnement à Internet pour avoir la possibilité d'installer les lignes pour le haut débit, avec relais sur le château d'eau de St Etienne le Molard, relais intermédiaires et relais chez chaque particulier intéressé. Le coût des travaux sera subventionné par le Conseil Général.
- b) Réunion des PME de la Zone Artisanale « La Jalousie » : Une réunion avec la Communauté de Communes du Pays d'Astrée est à prévoir prochainement.
- c) Louis BOUCHET fait part de la visite du sénateur, Jean-Claude FRECON, le 26 février 2009 au sein de la commune : cette rencontre a permis d'échanger sur les problèmes rencontrés par la commune notamment le nouveau recensement officiel au 01/01/09, l'école primaire, la réorganisation administrative envisagée.
- d) Installation d'une nouvelle entreprise : « Sol and Co » - Entreprise de rénovation intérieure - à Corbes (Monsieur SCHWOLLER et Madame Sandrine BRUYERE). Siège à Marcilly à compter du 1<sup>er</sup> février 2009.
- e) Installation d'une nouvelle association : « les collègues 42 » à Château Gaillard - Association de Tuning (aménagement de voitures) (Monsieur Xavier MARECHET et Madame Elodie VINCENOT).

**Le prochain Conseil Municipal se tiendra le 27 mars 2009 à 20 heures.**